

CERCLE D'ETUDES HISTORIQUES
DE LA SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'EMULATION

LETTRE D'INFORMATION

Numéro 29 - Mars 2003

Actualité sur l'industrialisation de l'Arc jurassien

Editorial

L'histoire régionale : une histoire en construction

Alors que géographes et économistes se sont depuis longtemps intéressés à la région et ont montré la pertinence d'une approche qui privilégie son rôle dans les redéploiements économiques, les historiens ont éprouvé beaucoup de mal à s'y engager. L'histoire régionale est restée un domaine malaisé et souvent mal aimé. Coincée entre les perspectives nationales, facilement justifiables, et les dimensions locales, aisément reconnaissables, elle souffre de la difficulté à se définir. La région s'arrime à une superposition de frontières (politiques, sociales, culturelles, linguistiques, religieuses, économiques, etc.) qui fluctuent selon les points de vue, les angles d'approches et les... périodes historiques, ce qui rend sa délimitation forcément complexe et, aux yeux de beaucoup, contestable. Rien d'étonnant à cet égard si, pendant longtemps, on a fait peu de cas de son impact sur les évolutions économiques et sur les trajectoires générales. Le cadre national suffisait à les expliquer et à en comprendre l'essor ou le repli. Si l'insatisfaction pouvait surgir à trop vouloir manier les grandes entités, le chercheur pouvait se rabattre sur l'échelle locale, urbaine ou villageoise, pour vérifier, par le menu détail, la pertinence des analyses macro-économiques. Mis à part quelques recherches isolées, il faut attendre les années septante pour assister, dans le même flux qui accompagne l'émergence de l'idée d'une Europe des régions et des mouvements régionalistes, à une prise en compte, dans l'histoire économique, de l'échelle régionale. L'historien britannique Sydney Pollard, le premier, a la conviction, en 1980, dans un beau livre qui fait date et dont on attend encore une traduction française, que le développement économique est d'abord une affaire régionale, souvent transfrontalière¹. L'ouvrage de Pollard n'a pas seulement fait prendre conscience de cette réalité, mais il a forcé les chercheurs à mieux préciser le cadre dans lequel cette réalité se mouvait. La réflexion a porté sur l'affinement des instruments propres à rendre compte précisément de cette dimension trop rapidement située aux lisières de la macro-histoire, se

¹ Sydney POLLARD, *The Peaceful conquest. The industrialization of Europe 1760-1970*, Oxford, 1981.

satisfaisant des grands agrégats, et de la micro- ou nano-histoire qui s'alimente au particulier ou à l'infiniment petit. Ces efforts se sont traduits par une floraison d'appellations nouvelles : districts industriels en Italie, systèmes productifs locaux (SPL) en France, *clusters* dans le monde anglo-saxon, qui ont permis de donner plus de moue au cadre géographique et casser la rigidité des a priori identitaires. Dans cette perspective et sans pour autant qu'elle ne débouche sur une clarification totale des concepts qui reste encore à opérer², la notion de territorialité a remplacé celle de région parce que mieux habilitée à consolider la problématique, l'espace considéré n'étant plus seulement défini par sa dimension "quantitative".

Si la Suisse a pu bénéficier d'une tradition historiographique plus encline à intégrer les espaces régionaux dans les champs d'investigation, c'est que sa structure politico-institutionnelle s'y prêtait. Les cadres cantonaux ont pu servir d'outils d'analyse parce qu'ils coïncidaient avec une structure homogène liant les paramètres politiques, culturels et économiques. À cet égard, le canton en est venu souvent à s'identifier, bon gré mal gré, à la région. Laissant peu de place à une thématisation hors de cette logique, mis à part les niveaux fédéraux ou locaux, ce constat a manifestement réduit la part de réflexion sur la construction des différentes trajectoires économiques. Le cadre régional s'est ainsi imposé comme un donné ne prêtant le flanc à aucune critique conceptuelle, l'évidence dictant le choix et la marche à suivre. Il suffisait de disposer les acteurs, rendre compte des structures et repérer les relations causales, l'ordre explicatif ressortant des analyses.

La notion d'arc jurassien n'a pas forcément échappé à ces travers. Même si elle recouvre plusieurs entités cantonales, elle s'est laissée réduire à une matrice originale la libérant, comme par enchantement, des contraintes sociales, culturelles, politiques pouvant contredire l'homogénéité avancée. Dans cette perspective, l'arc jurassien a aussi été considéré comme un donné, s'imposant au chercheur dans sa dimension géographique et économique.

L'ouvrage de Christophe Koller dont on trouvera la recension dans la présente lettre d'information, montre à juste titre la complexité et la multiplicité des démarches qui assurent, sur le long terme, des trajectoires économiques particulières à des espaces géographiques et politiques. Loin d'y voir à l'œuvre un quelconque déterminisme, il lie la région à un processus de construction et de reconstruction permanentes faisant intervenir un ensemble d'acteurs pas toujours mus par un souci de cohérence, ni porteurs d'intérêts équivalents dans le temps. La même impression se dégage à la lecture de l'autobiographie de François-Xavier Gressot dont l'impressionnante mobilité professionnelle s'arrime à une appréciation très large des contraintes géographiques et économiques. Gressot se joue des frontières (politiques, économiques, sociales) avec une habileté et une désinvolture qui peuvent déconcerter le lecteur d'aujourd'hui plus habitué, malgré les discours ambiants, à fixer des bornes rigides à ses propres horizons socioprofessionnels. En ce sens, Gressot ne fait que recréer des territoires en fonction de ses besoins, de ses sautes d'humeur, de ses représentations, mais aussi d'attaches familiales qui lui tiennent à cœur.

Ces considérations font prendre conscience de toute la valeur qu'il faut accorder aux initiatives du Centre jurassien d'archives et de recherches économiques. Le CEJARE ne fait pas de la conservation des archives industrielles et économiques jurassiennes un but en soi, mais il permet, à travers elle, l'exploration de la thématique régionale avec des instruments pertinents et des compétences nouvelles. Il participe à sa mesure à ce grand mouvement de réflexion qui

² Jean-Claude DAUMAS, « Districts industriels : un concept en quête d'histoire » in *Bulletin du Centre d'Histoire Contemporaine*, Besançon, Université de Franche-Comté, 2000, n°4.

entend mieux saisir les potentialités recelées par les espaces de proximité qui servent de moule identitaire aux populations, mais aussi les limites qu'il faut se résoudre à leur fixer dans le cadre des questions qui entourent ce qui fait la destinée des régions.

Laurent TISSOT
Professeur à l'Université de Neuchâtel

Histoire de ma vie.

Au cœur de l'industrialisation alsacienne et jurassienne.

François-Xavier Gressot :
artisan, contremaître et négociant (1783-1868)

Faisons un effort d'imagination : nous sommes en 1855, un vieil homme est penché sur sa table, éclairé par une chandelle, il écrit. Il nous emmène dans le récit de sa vie, de sa jeunesse en Alsace sous l'Ancien Régime, aux derniers jours de sa vie dans une maison de campagne près de Porrentruy. Qui est cet homme ? Pourquoi a-t-il pris la plume pour se raconter ? Que peut nous apporter l'édition d'un tel récit, lorsque son auteur n'est pas un homme connu, ni politicien, ni artiste ?

L'édition de textes anciens rencontre un grand succès auprès du public. Dernièrement, l'« Histoire de ma vie » de Jean-Marie Déguignet, édité par un petit éditeur breton a rencontré un grand succès commercial et s'est vendu à plus de 150'000 exemplaires. La raison derrière ces succès éditoriaux de mémoires est assez simple : au-delà des explications savantes, des chiffres et des graphiques, le lecteur trouve de la chair, de la saveur, une histoire de vie ordinaire de gens ordinaires.

Longtemps, on a considéré « que la meilleure histoire était celle écrite par les témoins ou, mieux, par des participants directs »³. L'idée derrière cette écriture de l'histoire postulait que ceux qui avaient participé aux événements étaient mieux à même d'en rendre compte. Ensuite, la démarche a été modifiée, l'historien qui n'avait pas participé aux événements était considéré comme ayant plus de recul et comme étant plus neutre. Le témoignage devint sujet à caution. Les historiens en sont venus à se méfier et à rejeter les écrits de fin de vie, non seulement à cause de l'aspect partiel de ces documents, mais aussi comme l'explique Jean-Pierre Jelmini parce que : « les mémoires relèvent d'un genre historico-littéraire qui appartient en propre à l'ancienne conception de l'histoire, puisqu'un seul personnage central – sujet et objet – y occupe en permanence le devant de la scène au détriment partiel de son environnement social

³ Véronique SOULÉ, « Les journalistes écrivent la première version de l'Histoire », in *Libération*, samedi 6 octobre 2001.

et humain souvent réduit au rang de faire-valoir, il faut bien admettre qu'ils constituent une source qu'on est presque en droit de qualifier de seconde main quand on la compare aux autres écrits personnels »⁴.

Quel est alors l'intérêt de publier un récit de vie ? En fait, l'historien est souvent dépourvu lorsqu'il s'agit de parler de groupes, de l'homme du peuple, de personnes qui n'ont pas joué un rôle en vue. Il peut au moyen de recensements et d'approches numériques parler de ces personnes et du contexte dans lequel elles vivaient, mais il a rarement l'occasion de leur donner la parole. Comment donner la parole à ces sans voix ? Comment aborder ces hommes et ces femmes qui ne parlent et n'écrivent pas ? Quelles règles pratiques de vie suivent-ils, quelles émotions ressentent-ils, à quelles lignes de conduite morale soumettent-ils leurs décisions ?⁵ Les journaux intimes, les correspondances et les écrits de fin de vie permettent souvent de donner la parole à ces personnes, de leur donner de la consistance.

De plus, les récits autobiographiques offrent, contrairement aux journaux et correspondances, une vision globale d'une vie ou d'un événement ; au moment de la rédaction, les auteurs ont souvent pris une distance par rapport à leur sujet ce qui permet d'y déceler ce que Jean-Pierre Jelmini appelle les lignes de force, les grands axes, les mouvements principaux et les moments significatifs d'une vie en négligeant les détails encombrant le récit⁶. Enfin, selon Louis Bergeron, de telles sources ne sont jamais lues qu'en croisement avec d'autres sources et l'historien en fait rarement une lecture primaire et au premier degré. Par ailleurs, il écrit que « même dans une lecture primaire et directe, elles [les sources autobiographiques] ont une valeur irremplaçable de témoignage sur un discours, d'image composée et voulue, d'auto-représentation, d'expression des obsessions, des utopies »⁷. En fait, comme toutes les autres sources, les récits autobiographiques offrent plusieurs niveaux de lecture et c'est toujours la pertinence de la question posée qui rend la source intéressante ou non. Notre intérêt ne se porte pas uniquement sur la personne, – François-Xavier Gressot pourrait n'être qu'un prétexte, un acteur parmi d'autres – mais nous nous intéressons à la perception d'un homme qui a vécu en un demi-siècle plusieurs révolutions et changements économiques, religieux et sociaux. C'est la société jurassienne et ses mutations qui nous intéressent. Nous n'oublions toutefois pas que l'auteur du texte est un être humain avec son destin particulier et qu'il est représentatif d'un groupe social que nous essayons de situer.

Naturellement, ces réflexions nous poussent à nous interroger sur les raisons qui poussent un homme où une femme à prendre la plume. Quelle est son intention ? Les motivations peuvent être diverses, « se faire aimer, se venger, se justifier, se reconstituer un personnage, en réordonnant les pièces d'une existence embrouillée, donner a posteriori un sens à sa vie »⁸. Ou plus simplement laisser une trace de son passage sur terre.

⁴ Jean-Pierre JELMINI, *Pour une histoire de la vie ordinaire dans le Pays de Neuchâtel sous l'Ancien Régime*, Editions Gilles Attinger, Neuchâtel, 1994, p. 64.

⁵ Ces questions sont reprises de Jean-Pierre JELMINI, *Pour une histoire...*, op. cit., p. 7.

⁶ Jean-Pierre JELMINI, *Pour une histoire...*, op. cit., p. 64.

⁷ Louis BERGERON, « Autobiographies ouvrières et patronales », pp. 174-179 (p. 179), in Louis BERGERON (dir.), *La révolution des aiguilles. Habiller les Français et les Américains, 19^e – 20^e siècles*, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 1996.

⁸ Jean-Pierre JELMINI, *Pour une histoire...*, op. cit., p. 64.

Qui est François-Xavier Gressot et pourquoi prend-il la plume ?

François Xavier Gressot naît à Grandvillars, en Alsace, le 17 mars 1783 et il meurt à Porrentruy le 30 mai 1868. Il est le fils d'un notable, brasseur de bière. Il passe toutefois son enfance à Delémont, chez son oncle, le commandant Jean-Jacques Gressot. Ce dernier a fait carrière dans les troupes de mercenaires de l'Evêché de Bâle au service de la France. Retraité, il occupa plusieurs fonctions administratives et honorifiques pour les divers gouvernements qui se succédèrent sur les terres de l'Evêché.



François-Xavier Gressot. Photo tirée de *l'Histoire de ma vie*, p. 7.

Dès l'âge de 10 ans, François Xavier Gressot apprend le métier de brasseur chez son père. Il étudie ensuite deux ans à l'Ecole de centrale de Porrentruy, qui constitue une des meilleures formations qu'un jeune homme puisse recevoir. Il apprend plus tard le métier de bonnetier chez un cousin à Porrentruy et se perfectionne dans une entreprise de Besançon. Sa soif d'aventure et de nouveauté le pousse à Lyon (~1802/1803 – ~1805/1806), où il apprend à fabriquer du tulle et où il acquiert le début de sa fortune. De retour en Alsace, il poursuit sa fabrication de tulle et se lance dans le commerce et la sous-traitance de produits textiles. Après un stage chez un maître de forge, il devient – vers 1809 – commis d'une entreprise d'indiennes à Thann et à Mulhouse. A la chute de Napoléon, il retourne dans son village natal qu'il trouve entièrement pillé et participe au ravitaillement du village. Il tombe ensuite dans une profonde torpeur, conséquence des horreurs, des privations et pertes, qui l'empêche de travailler pendant près d'un an. Après un nouveau stage dans l'industrie textile à Berne, il dirige, dès 1819, une fabrique de chimie, tombe gravement malade et en 1824 il se retire au château de Fontenais qu'il avait acquis quelque temps auparavant. En 1825, il se marie avec Gèneuse Montandon,

la fille d'un commerçant de Porrentruy (trois enfants naissent de ce mariage, dont deux atteignent l'âge adulte) et vit de ses rentes et de différentes affaires qu'il développe et abandonne parfois lorsqu'elles deviennent moins rentables : magasin, vins, restauration, agriculture, fabrication de liqueurs, comptoir d'horlogerie, etc. Après avoir cédé ses affaires à ses enfants, il se retire dans sa maison de campagne près de Porrentruy où il meurt en 1868.

Dès son introduction, François Xavier Gressot affirme que son texte vise à donner un exemple à ses descendants et à leur servir de guide, toutefois, plusieurs passages de son texte révèlent qu'il souhaite avoir d'autres lecteurs. Un autre aspect apparaît dès les premières lignes : il pense que sa vie a été exceptionnelle, qu'il a vécu des choses qui le distinguent de ses contemporains, notamment ses changements professionnels et c'est de cela qu'il veut rendre compte ; toutefois, sa modestie l'incite à écrire que sa vie n'a rien eu d'extraordinaire !

Il faut préciser que quelques années avant que François Xavier Gressot ne prenne la plume, la Société jurassienne d'Emulation avait publié les mémoires de Joseph Stemmelin, un artisan de Porrentruy. Cette publication avait rencontré un grand succès et elle fut même traduite en allemand. En publiant ce texte, la Société jurassienne d'Emulation souhaitait édifier les pauvres en illustrant le fait qu'un homme, même pauvre, peut atteindre une certaine aisance par le travail et en menant une vie réglée. Cet exemple a-t-il influencé François Xavier Gressot ? Nous ne pouvons pas le savoir, toutefois nous pouvons relever des similitudes entre les récits. Dans les deux textes les auteurs s'adressent à leurs enfants et ils cherchent à donner leur vie en exemple. On y retrouve les mêmes conseils d'économie et d'incitation au travail.⁹ Toutefois, les textes diffèrent du fait de l'origine sociale de leurs auteurs : Joseph Stemmelin commence sa vie misérablement, alors que François Xavier Gressot est éduqué dans la bourgeoisie de Delémont et de Porrentruy.

Un éclairage sur les débuts de l'industrialisation régionale

Le récit de François Xavier Gressot offre plusieurs niveaux d'analyse : vie religieuse et philosophique, vie quotidienne, notamment la nourriture et la médecine, relations sociales et familiales, économie, politique, etc. Dans ce texte nous nous limitons à montrer l'intérêt de ce récit pour saisir les débuts de l'industrialisation régionale qui est encore peu connue, notamment pour la première moitié du 19^e siècle. Il manque encore dans l'historiographie jurassienne une étude concernant le développement de l'artisanat et du commerce et concernant les hommes qui en furent le moteur.

La trajectoire professionnelle de François Xavier Gressot illustre l'industrialisation et l'évolution technique de deux régions : l'Alsace et l'Ajoie. Elle est à ce titre exemplaire : il travaille d'abord comme artisan dans un petit atelier, il est ensuite embauché dans une plus grande entreprise (Besançon) qui fait travailler des ouvriers dans un même lieu – c'est un embryon de manufacture – puis il travaille dans le système proto-industriel lyonnais avec des machines de plus en plus perfectionnées, mais encore mues à la main. Enfin, il s'engage dans une entreprise d'indiennes et dans une entreprise chimique qui utilisent des techniques toujours plus sophistiquées : mécanisation, nouvelles sources d'énergie, processus chimiques. D'autres phénomènes liés à l'industrialisation sont évoqués : ses essais de rationaliser l'agriculture et le

⁹ Voir à ce sujet l'introduction de François Noirjean à la réédition des mémoires de Joseph Stemmelin : Joseph STEMMELIN, *Mémoires d'un artisan de Porrentruy écrits par lui-même*, Porrentruy, Editions du Pré-Carré, 1986. Introduction et notes de François Noirjean.

développement de nouvelles productions telles que la bière et l'horlogerie. En arrière-plan apparaît aussi toute l'industrie métallurgique alsacienne et jurassienne, notamment par les contacts réguliers qu'il entretient avec les maîtres de forges.

Par plusieurs aspects et attitudes, François Xavier Gressot est un homme de l'artisanat traditionnel. Très attaché au travail indépendant de l'artisan, il se méfie de l'entreprise qui centralise plusieurs fonctions, regroupe les hommes et ordonne la cadence du travail. Cependant, et cela peut-être malgré lui, il est un homme de l'industrialisation naissante du XIX^e siècle. Il travaille dans des entreprises qui concentrent de plus en plus de fonctions et d'hommes, il travaille avec des machines et utilise la science plutôt que la simple expérience pour développer des produits et améliorer le système de production. Il est lui-même passionné par ce processus d'industrialisation et il est conscient – du moins à la fin de sa vie lorsqu'il écrit ses mémoires – que ce processus modifie les méthodes de production et la société.

Du point de vue de l'industrialisation régionale, sa tentative de développement d'un comptoir d'horlogerie montre qu'il existe déjà autour de 1857 une population formée à l'horlogerie, prête à travailler dans ce domaine et mobilisable rapidement. De plus, la description du réseau commercial met en évidence l'exportation organisée sur un plan européen, voir mondial de l'horlogerie (c.f. en particulier son séjour à la foire de Leipzig). Dans le domaine de l'agriculture, les essais auxquels se livre l'auteur du récit sont très intéressants, notamment le fait qu'il s'inspire non pas de la tradition, mais des nouvelles méthodes – il va visiter un des agronomes les plus connus de France – dont il avait pris connaissance par ses lectures de journaux. Le développement des premières brasseries régionales par sa famille, notamment son oncle à Belfort et son père à Grandvillars – qui livre sa bière jusqu'à Delémont – et de la fabrication de liqueurs à Porrentruy, illustre aussi la diffusion de nouvelles techniques et de nouveaux modes de consommation.

Les divers commerces auxquels se livre François Xavier Gressot (vins, textiles, faïence) ne sont pas à négliger non plus. D'une part on voit que ses produits sont importés de France (Alsace, Lorraine), ce qui implique un réseau, des voyages et une infrastructure, d'autre part, son argent lui permet de se livrer à des spéculations sur les prix.

Le rôle de personnages tels que François Xavier Gressot est décisif pour comprendre l'industrialisation régionale et le développement de l'artisanat. Certes, c'est un homme qui a reçu une meilleure éducation que la plupart de ses contemporains et tous les agriculteurs n'envisagent pas leur métier sous un aspect scientifique comme la pratique Gressot. Toutefois, des hommes tel l'auteur du récit constituent une élite, qui participe à la diffusion des innovations et du savoir. Un portrait de groupe de bourgeois et d'artisans jurassiens du début du 19^e siècle permettrait de mieux éclairer cette période.

Au-delà de l'analyse de l'historien, le récit de François Xavier Gressot se lit comme un roman. Il nous emmène à travers la France et la Suisse romande et à travers les épisodes tragiques et parfois comiques de la Révolution française et de l'Empire. La description détaillée de la nourriture, offre pour tout un chacun, mais aussi pour les enseignants, un texte très riche pour se familiariser avec la vie quotidienne de nos ancêtres. Enfin, la description de ses amours et de diverses anecdotes donne un léger piquant au récit.

Alain CORTAT
Assistant à l'Université de Neuchâtel

Dépôt des fonds Aubry Frères SA et Schäublin SA au Centre jurassien d'archives et de recherches économiques

Le Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE) a ouvert ses portes en juin 2001 à St-Imier, dans les locaux de Mémoires d'Ici. Ses buts sont la sauvegarde, la conservation et la mise en valeur des archives industrielles et économiques jurassiennes. Plus particulièrement, les activités du CEJARE sont de trois types :

- la sensibilisation de toutes les institutions économiques, entreprises en tête, quant à l'importance de conserver leurs archives ;
- la récolte, le tri, le stockage de fonds d'archives ;
- l'encouragement à la recherche et à toute activité visant à mettre en valeur le patrimoine industriel de la région.

Le bilan après bientôt une année d'activité est positif. En effet, alors qu'aucune campagne systématique d'information n'a encore été lancée, deux premiers fonds d'archives importants (Aubry Frères SA et Schäublin SA) ont été recueillis. Ils sont consultables au CEJARE, à St-Imier, sur rendez-vous.

En outre, des contacts avancés sont en cours avec plusieurs autres entreprises jurassiennes et permettent d'envisager de prochains importants dépôts dans un avenir proche. Ce sont les signes à la fois d'un intérêt et d'un besoin à l'échelon régional et en même temps d'un potentiel de développement de l'institution à court terme.

Aubry Frères SA, Le Noirmont

Créée en 1917 par les frères Marc, Gaston et Henri Aubry, fils d'un paysan-horloger du Noirmont, cette maison horlogère a d'abord produit des montres pour l'Inde et le Moyen-Orient. Elle a connu une très forte croissance dans les années 1950-1980 et a racheté de nombreuses marques en difficulté (West End à Genève, Doxa au Locle, Ernest Borel à Neuchâtel, etc.). Elle emploiera plus de 200 ouvriers dans ses meilleures années.

Suite à la crise horlogère des années 1970 et à de graves difficultés commerciales, Aubry Frères SA est vendue en 1990 à des actionnaires de Hong Kong dans le but de conquérir le marché chinois, puis rachetée en 1993 par Henri Aubry, petit-fils d'un fondateur et dernier représentant de la famille à la tête de l'entreprise.

Les archives de cette entreprise sont riches, variées et donc importantes pour le patrimoine industriel régional. Tous les aspects de la vie d'une entreprise peuvent être étudiés grâce aux différents fonds reçus, qui portent sur la période 1940-1993 :

- procès-verbaux du Conseil d'administrations et documents officiels divers
- dossiers du service du personnel
- documentation technique et dossiers de fabrication des pièces
- comptabilité
- publicité et relations avec la clientèle
- etc.



Marcel et Henri Aubry en voyage d'affaires au Koweït. Photo CEJARE.

Schäublin SA, Bévillard

Cette fabrique de machines est fondée en 1915 par Charles Schäublin, mécanicien originaire de Bâle-Campagne. Avec son beau-frère Emile Villeneuve, il en fait une entreprise de renommée internationale, qui compte plusieurs succursales (Delémont, Orvin, Tramelan) et emploie plus de 800 personnes dans les années 1960. L'entreprise familiale est démantelée à la fin des années 1990, avec notamment la vente de l'usine de Delémont à un groupe américain et du secteur des tours automatiques à Tornos.

Les archives remises au CEJARE sont importantes pour l'histoire technique de la machine-outil et celle des ouvriers. En effet, le fonds Schäublin se compose essentiellement des documents suivants :

- collection des catalogues de vente, des années 1930 à nos jours
- documentation iconographique (près de 12'000 photographies)
- procès-verbaux du Conseil d'administration et documents officiels
- livres de paie des ouvriers, de la fondation de l'entreprise aux années 1960

[illegible]

Livre de paie de Schäublin SA, 1916. Photo CEJARE.

Ces fonds offrent de riches perspectives d'étude. Ils permettent notamment d'envisager des aspects peu étudiés en histoire des entreprises, comme la gestion du personnel (étapes de la carrière dans l'entreprise, formation continue, contrôle de la productivité, etc.) ou la politique commerciale (réseaux d'agents dans le monde, publicité, etc.).

Le CEJARE est ouvert sur rendez-vous, n'hésitez pas à vous déplacer à St-Imier !

Pierre-Yves DONZE
Responsable du CEJARE et
assistant à l'Université de Neuchâtel

Contacts :
CEJARE, Place du Marché 5, 2610 St-Imier
Tél. 032 941 55 55 – fax 032 941 55 56 – e-mail cejare@m-ici.ch
www.m-ici.ch/cejare

Compte-rendu

KOLLER Christophe, *L'industrialisation et l'Etat au pays de l'horlogerie : Contribution à l'histoire économique et sociale d'une région suisse*, Courrendlin (Suisse), Editions Communication jurassienne et européenne (CJE), 2003, 610 p.

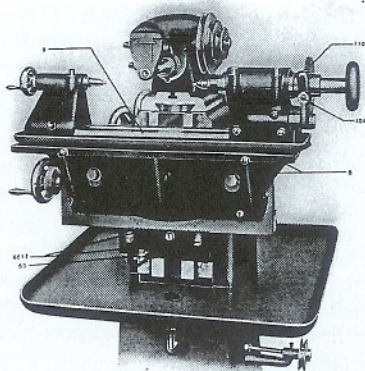
Version remaniée de la thèse que Christophe Koller a soutenue en 2001 à l'Université de Berne, cet ouvrage imposant est une importante contribution à l'histoire jurassienne en particulier et, plus généralement, à l'histoire économique de la Suisse des 19^{ème} et 20^{ème} siècles. Après plusieurs monographies d'entreprises parues ces 10 dernières années dans le giron jurassien (Jura – Jura bernois – Bienne), une étude plus générale sur l'industrialisation de la région ainsi que le rôle joué par les institutions publiques (communes – canton – Confédération) dans le développement de ce processus se faisait sentir. Disons-le d'emblée, c'est une réussite. Le fait que l'étude soit publiée aux Editions CJE accentue cette impression. Réunissant une documentation diverse et variée, l'ouvrage est une somme importante et indispensable de ce qui s'est fait dans le domaine ces dernières années.

Nous n'allons pas, ici, faire un résumé détaillé de l'ouvrage. En effet, C. Koller va présenter les principaux aspects de sa thèse lors de la toute prochaine assemblée générale de notre cercle d'étude. Simplement, nous allons mettre évidence le fil rouge de l'ouvrage afin d'en extraire la substantifique moelle et, comme c'est souvent le cas pour les études à caractère généralisant, les faiblesses.

La thèse de l'auteur est de montrer que l'industrialisation va de pair avec la bureaucratisation et l'étatisation de la société. Avec le temps, selon l'auteur, on perçoit aisément les liens accrus entre les intérêts des milieux industriels et de ceux de l'Etat. La vérification de cette thèse est démontrée au travers de l'exemple du développement de l'horlogerie dans les montagnes jurassiennes entre 1846 (création de l'Etat radical bernois) et 1951 (mise en place du Statut légal de l'horlogerie). L'auteur distingue trois phases successives (1846 – 1875, 1875 – 1918, 1919 – 1951) dans lesquelles l'action des collectivités locales, puis du canton de Berne et enfin, depuis les années vingt, de la Confédération, vont crescendo dans le soutien à l'industrie la plus pourvoyeuse d'emplois de la région jurassienne, l'horlogerie. Sans entrer dans les détails, à ces trois phases correspondent trois « styles économiques » liés aux acteurs de l'industrialisation jurassienne (1. système de l'établissement et radicalisme: « take off » industriel de la NPCB¹⁰; 2. système des fabriques et paternalisme horloger: âge d'or de la NPCB; 3. protectionnisme et cartellisation: naissance de l'Etat horloger du pied du Jura, mesures étatiques pour sauvegarder l'horlogerie). Avec des analyses bien documentées, C. Koller nous démontre la véracité de ses thèses. Dans la première phase, bien que le pouvoir de l'Etat central soit faible, le patron, radical, est très souvent impliqué dans la gestion de la collectivité locale (préfecture, etc.). L'interventionnisme est faible, même s'il y a une unification des rôles des acteurs. Au cours de la deuxième phase, suite au développement de la concurrence très mécanisée de l'industrie horlogère américaine et de la crise économique, l'intervention du canton de Berne et des collectivités locales se font plus insistantes (création des lignes de chemins de fer, fondation des écoles d'horlogerie et de mécanique, etc.). Enfin, dans la troisième phase, l'horlogerie suisse, bernoise en particulier, apparaît en grand danger en raison des deux crises économiques

¹⁰ NPCB : Nouvelle Partie du Canton de Berne, soit le Jura des 6 districts + le district de Bienne, selon C. Koller.

majeures que sont l'après-guerre (1920-1921) et les années trente, d'où la nécessité d'une intervention étatique massive, dont le stade suprême est en fait la création du cartel horloger et l'intervention directe de la Confédération dans les affaires horlogères. En d'autres termes, les collectivités publiques n'interviennent le plus souvent qu'en cas de crise. Leur action est réactive plutôt que proactive.



Fraiseuse 12 correspondant aux types d'outillages 90 et 102	Werkzeugmacher-Fräsmaschine 12 zu Drehböden 90 und 102	Precision Milling Machine 12 corresponding with turning lathes 90, 102
Caractéristiques:	Hauptmassen:	Principal dimensions:
Longueur de la serrure recevant poussette et coute-poussette	Länge der Aufspannvorrichtung für Spindel- und Reitstock	Length of the clamping block on which broodstock and tailstock are mounted
560 mm.	560 mm.	220"
Dimensions de la table rect.	Abmessungen des rechteckigen Tisches	Dimensions of rectangular table
200 x 450 mm.	200 x 450 mm.	8" x 18"
Distance entre pointes	Profil des 31. 102 Bette Spindel- und Reitstock	Distance between centres
250 mm.	250 mm.	10"
Inclinaison de la serrure (horizontalement)	Neigung der Spindel- und Reitstock- Vorrichtung	Angular adjustment of saddle (horizontally)
3° et 4°	3° und 4°	3° and 4°
Courbe axiale (poussette par- te-tenue)	Querweg des Tisches für Spindel- und Reitstock	Longitudinal traverse (con- ter head) by screw or lever
100 mm.	100 mm.	4"
Courbe transversale de la table par vis ou levier	Umschwenkung des Tisches auf der Spindel- und Reitstock-Vorrichtung	Cross traverse of the table by screw or lever
170 mm.	170 mm.	6 1/2"
Courbe verticale de la table par vis seulement	Höhenverstellung des Tisches nur auf der Spindel- und Reitstock-Vorrichtung	Vertical traverse of the table by screw only
130 mm.	130 mm.	5 1/4"
Distance entre la table et l'arbre porte-fraise	Abstand zwischen Tischfläche und Spindel	Distance between the table and spindle nose
40 mm.	40-120 mm.	1 1/2" - 6 1/4"
La poussette porte-fraise peut en outre être déplacée horizontalement sur sa coulisse de	Der Fräser-Spindelstock kann ausserdem auf seinem Schienen horizontal ver- schoben werden um	The cutter head can also be adjusted horizontally on its slide by
130 mm.	130 mm.	5 1/4"
Aléage de l'arbre de la poussette porte-fraise	Bohrung des Fräser-Spindel- stockes	Bore of the cutter head by means of helical gear mechanism ratio
20 mm.	20 mm.	1:2.5
Commande de la fraise par engrenages hélicoïdaux dans le rapport	Schneckenantrieb im Verhält- nis von	also by means of a three stepped pulley
1:2.5	1:2.5	2 1/2", 4", 5 1/2"
et par cône à 3 gouges	und mittels 3-stufiger Reibschnecke	
70/100/130 mm.	70/100/130 mm.	

C'est dans cette dernière phase (intervention de la Confédération) que la démonstration de C. Koller nous apparaît la plus faible du point de vue de l'utilisation des sources. Celles qu'il utilise (archives fédérales et fonds Péquignot dans les archives cantonales jurassiennes) auraient pu être quelque peu étoffées par d'autres fonds. Le problème est le suivant : le cœur du système cartellaire horloger, là où toutes les forces – publiques, ouvrières et patronales – se rejoignent,

est la fondation en 1931 de l'ASUAG (Allgemeine Schweizerische Uhrenindustrie AG)¹¹. Cette « superholding » tentaculaire n'est autre qu'un trust à caractère monopolistique qui regroupe et structure la production des parties centrales de la montre, soit les ébauches (Ebauches SA), les spiraux (Nivarox), les balanciers et les assortiments ancre¹². Il aurait été plus que favorable de disposer des archives de cette holding, en particulier des procès-verbaux du Conseil d'administration et de la direction pour étudier l'influence réelle de la Confédération. Quel poids ont les représentants des collectivités publiques (Péquignot en particulier), qui possèdent 50 % du capital-actions, dans les processus de décision au sein du conseil d'administration de l'ASUAG ? Ne sont-ils qu'observateurs ? Ces questions sont loin d'être anodines. Y répondre, si toutefois de tels documents avaient pu être mis à la disposition de l'historien, aurait sans doute permis d'apporter un éclairage supplémentaire à la démonstration.

Cet interventionnisme mou ou plutôt « sous la pression »¹³, n'a, à notre sens, pas vraiment changé la structure intime du secteur horloger. Jusqu'aux années soixante, le moteur du capitalisme horloger suisse est avant tout familial. C. Koller, en nous présentant les différents styles économiques des acteurs le composant, semble sous-estimer l'importance du capitalisme familial. La meilleure preuve est qu'au cours des années de haute conjoncture économique, on remarque clairement une multiplication des petits ateliers et autres PME. Peu importe qu'elle soit dirigée par un administrateur-délégué ou un simple patron, l'entreprise horlogère se pense en famille. La structure ASUAG n'est de loin pas un idéal-type. Le développement de la société par actions au détriment de la société simple ne prouve aucunement la fin du capitalisme familial. Capitalisme familial donc, avec les aspects positifs au niveau technique mais négatifs au niveau financier. On finance son développement par des crédits bancaires et non par une augmentation de capital par peur de perdre le contrôle de sa société, d'où une fragilité certaine en période de crise. Ce phénomène est valable jusque dans les plus grandes entreprises.

Finalement, ce qui importe, c'est de pouvoir percevoir les résultats de l'interventionnisme étatique en matière économique. L'auteur arrête son analyse en 1951, date de la mise en place du Statut légal de l'horlogerie, en la présentant comme un repère important. Selon nous, il s'agit d'un épiphénomène. En effet, ce statut apparaît en plein trend de hausse économique (1945-1974). Il aurait été préférable d'arrêter l'étude en 1971, date de la fin du Statut légal et du début des turbulences économiques à venir (fin du système monétaire de Bretton Woods). En effet, si nous partageons les conclusions de l'auteur concernant le mythe erroné du non-interventionnisme étatique en Suisse et de l'instrumentalisation de l'Etat à leur profit par les milieux horlogers (patronat et syndicats), il n'en n'est pas moins vrai que cette industrie, plus que toute autre, a subi de plein fouet dans les années septante la fin du paradigme « Arbeit vor Kapital » qui a imprégné l'idéologie des acteurs de industriels et étatiques jusqu'en 1950. En d'autres termes, l'affermissement massif de la valeur extérieure du franc suisse par rapport aux autres monnaies au cours de cette période aboutit à un véritable « lâchage » de l'horlogerie de la part des acteurs économiques étatiques provoquant faillites, chômage et désindustrialisation. En effet, comment expliquer qu'une branche qui a été aussi puissamment soutenue par toutes les forces vives de l'administration depuis les années vingt jusque dans les années soixante, ceci

¹¹ La formation du cartel horloger a, nous semble-t-il, été décrite de manière bien plus originale, de l'intérieur dirons-nous, par François Jequier dans son livre sur la Fleurier Watch Co paru en 1971.

¹² Structure dont a hérité aujourd'hui le Swatch Group (anciennement SMH), issu de la fusion en 1983 entre l'ASUAG et la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère (SSIH). Ce qui fait s'arracher les cheveux à de nombreux établissements et aux membres de la Commission fédérale de la concurrence.

¹³ La Confédération ne s'engage qu'à contre-cœur dans la formation de la superholding, sous la pression des milieux horlogers. Cela est bien décrit par C. Koller.

jusqu'au niveau diplomatique le plus élevé (phénomènes fort bien décrits par C. Koller), s'écroule en perdant 60 % de ses emplois en quelques années ? Certes, la structure cartellaire et familiale est une cause de cet effondrement, mais elle n'explique pas tout. L'horlogerie suisse, nous pensons ici au bas et moyen de gamme, a résisté en tout et pour tout trois ans (1971-1974) avant de se faire submerger par la crise économique et les montres japonaises de bien meilleur prix. Les prêts LIM et autres arrêtés Bonny ne seront que des emplâtres qui n'enrayeront pas une restructuration massive voulue par les banques. Les conséquences pour la NPCB, devenue un bien pesant SDCB¹⁴, seront durablement ressenties.

Jean-Daniel KLEISL¹⁵,
Collaborateur scientifique à l'Office fédéral de la statistique, Neuchâtel.

¹⁴ Sac à Dos du Canton de Berne

¹⁵ Et non KREISL, comme étonnement indiqué à plusieurs reprises dans l'ouvrage de C. K(R)OLLER. ©

Bureau du CEH

Anne BEUCHAT BESSIRE, La Praye 4, 2068 Courtelary, m.ici@bluewin.ch
Damien BREGNARD, 2058 Le Pâquier, damienbragnard@hotmail.com
Thierry CHRIST, Marie-de-Nemours 3, 2000 Neuchâtel, christ-chervet@bluewin.ch
Alain CORTAT, Chemin des Grands Pins, 2000 Neuchâtel, alaincortat@laposte.net
Pierre-Yves DONZÉ, Faubourg de la Gare 21, 2000 Neuchâtel, pydonze@hotmail.com
Claude HAUSER, Rue de Lausanne 5, 1700 Fribourg, claud.hauser@unifr.ch
Jean-Daniel KLEISL, Villette 5, 1400 Yverdon, jeandanielkleisl@hotmail.com
Stéphanie LCHAT, Puits 21, 2300 La Chaux-de-Fonds, stef-clem@bluewin.ch

Sommaire

Laurent TISSOT, <i>L'histoire régionale : une histoire en construction</i>	1
Alain CORTAT, <i>Histoire de ma vie. Au cœur de l'industrialisation alsacienne et jurassienne. François-Xavier Gressot : artisan, contremaître et négociant (1783-1868)</i>	3
Pierre-Yves DONZE, <i>Dépôt des fonds Aubry Frères SA et Schäublin SA au Centre jurassien d'archives et de recherches économiques</i>	8
Compte-rendu	
KOLLER Christophe, <i>L'industrialisation et l'Etat au pays de l'horlogerie : Contribution à l'histoire économique et sociale d'une région suisse</i> , Courrendlin (Suisse), Editions Communication jurassienne et européenne (CJE), 2003, 610 p. (Jean-Daniel KLEISL)	11

Le CEH vous invite à sa prochaine

Assemblée générale

Samedi 12 avril 2003, à Moutier, à l'Hôtel de la Gare.

Programme de la journée

15 h 15 Assemblée générale du Cercle d'études historique : partie administrative

16 h 30 Conférence de Christophe Koller sur un aspect de sa thèse :

*L'industrialisation et l'Etat au pays de l'horlogerie. Tentative de
modellisation et rôle du Jura bernois dans la place industrielle suisse*

18 h 00 Apéritif et repas

Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux à Moutier !